

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 AVRIL 2024**

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le vingt-deux avril à dix-huit HEURES et zéro MINUTES, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M Michel HUGONNET

Présents : Mrs Michel HUGONNET, Gérard FONTES, Pierre LOCATELLI, Emmanuel GROTTTO, Philippe COSTES, Mme Roxane RAMOND,

Excusés : Anne-Sophie KALIS, Séverine AMIEL (procuration M Michel HUGONNET), Sabine NOEL (procuration M Gérard FONTES), Xavier FONTANIÉ (procuration Mme Roxane RAMOND), Bruno BLAISE (procuration M Emmanuel GROTTTO),

Secrétaire : Emmanuel GROTTTO

Quorum :6 (6 présents)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 AVRIL 2024

Approbation à l'unanimité **par 10 VOIX POUR** Mrs Michel HUGONNET, Gérard FONTES, Emmanuel GROTTTO, Pierre LOCATELLI, Bruno BLAISE, Xavier FONTANIÉ, Philippe COSTES, Mme Roxane RAMOND, Séverine AMIEL Sabine NOEL **0 CONTRE et 0 ABSTENTION** du Procès-verbal du 05 avril 2024.

VOTECOMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA COMMUNE2023

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu la délibération 18062160 du 18 juin 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2023 de la commune de Palleville ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 de la Ville de Palleville

- DONNE pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 M57

Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	79 158.88 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	276 949.95 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	356 108.83 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-1 910.47 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-4 000.00 €
Besoin de financement F	=D+E -5 910.47 €
AFFECTATION = C	=G+H 356 108.83 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	5 910.47 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	350 198.36 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2024

Monsieur le Maire présente le budget de la commune pour 2024 :

Le budget primitif 2024 s'équilibre à **689 638.83€** dont **635 128.36€** en section de fonctionnement et **54 510.47€** en section d'investissement.

Il reprend les résultats de 2023, à savoir l'excédent net reporté de **350 198.36€**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibrée en section d'exploitation et en section d'investissement,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

ADOPTE, le budget primitif de la commune 2024.

QUESTIONS DIVERSES

M Bernardi souhaite rencontrer le conseil municipal pour présenter son projet agro-photovoltaïque. Nous lui demanderons d'intervenir en début séance du prochain conseil municipal.

Prénoms et NOMS	Signatures
Michel HUGONNET	
Philippe COSTES	